



HONORAIRES DE TRANSACTION

L'estimation est une prestation offerte par notre agence

De 1 à 80 000 €	4 990 €
De 80 001 à 150 000 €	7 500 €
De 150 0001 à 250 000 €	6 % plafonnés à 12 500 €
250 001 à 400 000 €	5 % plafonnés à 16 000 €
De 400 001 à 600 000 €	4 % plafonnés 21 600 €
De 600 001 à 800 000 €	3,6 % plafonnés à 24 000 €
A partir de 800 001 €	3 %

HONORAIRES DE LOCATION

Avenant à un contrat de location 90 € TTC (à la charge du demandeur).

Honoraires de location (à la charge de chaque partie : bailleur et locataire).

I – Baux d’habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989 (conforme à la loi ALUR)

Organisation de la visite, constitution du dossier du candidat, rédaction de bail : 8 €/ m2

Etablissement de l’état des lieux d’entrée : 3 €/ m2

Total : 11 €/ m2

Sans jamais dépasser 1 mois de loyer charges comprises au total par partie.

II – Box – Parkings – Garages – Caves

Organisation de la visite, constitution du dossier du candidat, rédaction de bail et établissement de l’état des lieux d’entrée : 120 € TTC.

Prestations incluses	Barème des honoraires de gestion locative : 4,8 % la première année puis 7,2 %*	
Emission des avis de quittances par mail	X	
Encaissement des loyers, charges et allocations	X	
Rédaction et envoi en LRAR relance paiement loyer du locataire		15 €
Révision annuelle des loyers	X	
Demande annuelle de l'attestation d'assurance risques locatifs	X	
Gestion du préavis de départ du locataire	X	
Restitution du dépôt de garantie et solde de tout compte	X	
Rédition mensuelle et compte rendu de gérance par mail	X	
Régularisation des provisions sur charges	X	
Gestion technique à distance de travaux courants et demande de devis	X	
Gestion technique de travaux plus importants (>1500 €) et / ou nécessitant un déplacement		Vacation horaire : 80€ (temps passé sur place et déplacement)
Recouvrement des créances, remise du dossier à l'huissier, Procédure d'expulsion (frais d'huissier et avocat à la charge du propriétaire).		Vacation horaire : 80€
Etablissement et envoi du document d'aide à la préparation de la déclaration de revenus fonciers		60€ TTC par lot
Assurance garantie des loyers impayés «		Prime 2.2% + honoraires 0.70% = 2.90% TTC
Estimation de la valeur du bien pour raison fiscale (Attestation écrite)		60€ TTC

*TTC des sommes encaissées en location nue (+1.2% TTC en meublé)

* Tarif dégressif : au-delà des 3 lots 6.6% TTC / au-delà de 7 lots 6% TTC : au-delà de 10 lots 5.76%TTC